AVERTISSEMENTS AGRICOLES
BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES®
REGION CHAMPAGNE-ARDENNE

Bulletin n° 89 du 18/09/89 DLP 20-9-89115138

POMME DE TERRE	Mildiou	Démarrage de nouveaux cycles
	Traitements	Contrôle de la germination
COLZA	Altises	Le vol n'est pas commencé
	Limaces	Surveiller
BETTERAVES	Maladies	Situation
LUZERNE	Chiasma	Quelques dégâts

— POMME DE TERRE —

MILDIOU

Situation:

Les contaminations théoriques ont repris depuis le 11 septembre dans la plupart des secteurs.

COMMUNE	CONTAMINATIONS
Mairy/Marne (51)	13/09 et 15/09
Soudron (51)	11, 12, 13 et 15/09
Champfleury (10)	11 et 15/09

Cependant la pression de la maladie et la présence de l'inoculum restent faibles.

Préconisation :

Il y a lieu de maintenir la protection jusqu'au défanage avec un produit de type contact à renouveler lorsque les 20 mm de pluie cumulés sont dépassés.

APPLICATION DES ANTIGERMINATIFS

* Celle-ci est pratiquée dès que la durée de stockage est supérieure à 2 mois. Les produits utilisés sont le chlorprophame (C.I.P.C.) ou le prophame (I.P.C.) en association avec le chorprophame.

L'emploi de ces produits est réglementé par l'arrêté du 25/09/78. L'autorisation est donnée sous réserve qu'au moment de la mise en vente, quelle que soit la destination de la marchandise et la méthode de traitement employée, le taux résiduel de la ou des substances précitées, évaluée en chlorprophame, ne dépasse pas 0,5 mg/kg de tubercules épluchés.

* La quantité de produit à appliquer dépend essentiellement de la durée de conservation et de la concentration de matière active selon la spécialité commerciale. Afin d'assurer une bonne efficacité du traitement antigerminatif et une teneur maximale en résidus de 0,5 mg/kg de tubercules épluchés, la dose théorique de matière active à appliquer est de :

- 5 g/tonne de pomme de terre pour une durée de 3 mois.
- 10 g/tonne de pomme de terre pour une durée de 6 mois.
- 15 g/tonne de pomme de terre pour une durée de 9 mois.

Grâce à une meilleure homogénéité d'enrobage, la teneur en résidus des lots nébulisés est toujours inférieure à celle des lots poudrés.

Imprimerie du S.R.P.V. Champagne-Ardenne - Le Directeur Gérant : J. BOUCHET - CPPAP N° 529 AD (C. SPV 1984) - ISSN 0295-5776

08 REIMS 51 10 52

Publication périodique ABONNEMENT ANNUEL : 190 F

Ministère de l'Agriculture
Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Protection des Végétaux
62, avenue Nationale - La Neuvillette
B.P. 1154 - 51056 REIMS CEDEX
Téléphone : 26.09.06.43

P89

IMPRIMERIE LA RENAISSANCE - TROYES

Quelques points importants à respecter:

- l'efficacité d'un traitement antigerminatif est d'autant plus grande que la quantité de terre enrobant les tubercules est faible et que les tubercules sont secs.

- la matière active n'a pas d'effet bactéricide, même à dose élevée.

- tout surdosage conduit à des effets de phytotoxicité (brûlure de l'épiderme) et à des teneurs en résidus élevées, et n'augmentent pas l'efficacité du traitement.

Les producteurs de pommes de terre destinées à l'exportation en particulier vers l'Italie doivent respecter rigoureusement les méthodes de traitement et les doses utilisées.

C O L Z A

ALTISES

Situation:

Aucun piègeage en cuvette jaune. Pas d'altise observée sur les repousses. Le vol pourrait démarrer prochainement.

Préconisation:

Dès la levée des cultures, surveiller cet insecte. Le seuil de traitement est de 30 % des pieds porteurs de morsures jusqu'au stade 2 feuilles vraies.

Les parcelles ayant reçu au semis un insecticide microgranulé efficace contre les grosses altises sont couvertes pendant environ 40 jours.

LIMACES

Situation:

Des dégâts sont signalés en Haute-Marne. La période pluvieuse actuelle leur est très favorable.

Préconisation:

Surveiller les parcelles dès la levée.

BETTERAVES

MALADIES

Situation:

Dans l'ensemble, la situation sanitaire est correcte. Dans quelques parcelles mal protégées, on note de nombreux symptômes de cercosporiose et de rouille. L'oïdium et la ramulariose sont plus rares.

Une enquête jaunisse en cours montre que de nombreuses parcelles présentent des symptômes mais le niveau d'attaque est relativement faible, en moyenne 1 à 5 % de la surface parcellaire est atteint par la jaunisse .

Préconisation:

Il est, dans la plupart des cas, trop tard pour intervenir.

LUZERNE

INSECTES

Situation:

Certaines parcelles redémarrent lentement car les jeunes folioles sont parfois dévorées par des petites chenilles de couleur verte avec 2 bandes blanches latérales. Les adultes sont des papillons de couleur blanche nommés chiasma.

Ces larves généralement en faible nombre ne sont pas dommageables pour la culture.

Préconisation:

Ne pas traiter.

